



**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**ÉCOLES ROY ET JOLY**  
**ÉCOLE JOLY – Lundi, 6 mai 2024**  
**19 h– Local 08**  
**Procès-verbal**

**Étaient présents(es) :** **Parents d'élèves :** Mme Jessie Bérubé  Mme Annie Galipeau  Mme Valérie Jomphe

M. Michel Pelletier  M. Pascal Tremblay Gagnon  Mme Cindy Simard

**Personnel école :** Mme Nancy Chamberland  Mme Audrey Cummings  Mme Chantal Désilets

Mme Vicky Dumont  Mme Maude Fréchette  Mme Marilyn Roy

**Communauté :** M. Gilles Goulet

**Invités :** Valérie Pomerleau, substitut de Vicky Dumont, Josée Vaillancourt substitut de Marilyn Roy

**Participait également :** Mme Chantal Dubé, directrice

**Secrétaire :** Mme Jessie Bérubé

<b>SUJET À DISCUTER</b>	<b>DISCUSSION ET ORIENTATION</b>	<b>SUIVI À DONNER</b>
1. Bienvenue, vérification du quorum et ouverture de la séance	Mme Chantal Dubé et Mme Cindy Simard souhaitent la bienvenue à tous et après vérification du quorum, la réunion débute à 19 h.	
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	<b>IL EST PROPOSÉ</b> par M. Michel Pelletier  <b>QUE</b> l'ordre du jour soit adopté en enlevant le point 4.6, car nous n'avons pas reçu le document du CSS, le point sera reporté au dernier CÉ. Ajout d'un point à 13.1 Suivi du service de rattrapage.  <b>ADOPTÉE</b> à l'unanimité	<b>R-CÉ 23-24-025</b>

<b>SUJET À DISCUTER</b>	<b>DISCUSSION ET ORIENTATION</b>	<b>SUIVI À DONNER</b>
<p>3. Procès-verbal de la réunion du 8 avril 2024 3.1. Adoption</p> <p>3.2. Suivi</p>	<p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par M. Pascal Tremblay Gagnon</p> <p><b>QUE</b> le procès-verbal de la réunion du 8 avril 2024 soit adopté après une correction au point 3 (date du dernier procès-verbal).</p> <p><b>ADOPTÉE</b> à l'unanimité</p> <p>Aucun suivi.</p>	<p><b>R-CÉ 23-24-026</b></p>
<p>4. Point de la direction 4.1. Inscriptions scolaires et organisation scolaire 2024-2025 (état de la situation)</p> <p>4.2. Règles de classement des élèves et passage d'un cycle à l'autre (information)</p> <p>4.3. Activités/sorties 2023-2024 (approbation)</p>	<p>Chiffre à jour :</p> <p>École Roy : 183 élèves (les élèves de 3<sup>e</sup> année sont inclus dans les chiffres de l'école Joly)</p> <p>École Joly : 285 élèves</p> <p>La classe supplémentaire venant de la mesure composition de la classe volet 2 n'est plus là l'an prochain.</p> <p>1<sup>re</sup> année : 3 groupes 2<sup>e</sup> année : 2 groupes 1<sup>re</sup>-2<sup>e</sup> année : 1 groupe 3 groupes pour les classes de 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année 1 classe d'adaptation scolaire 1 classe de groupe de soutien émotif</p> <p>Mme Chantal Dubé fait un survol des règles de promotion et de classement. Elle explique toutes les procédures de formation des groupes. Les informations sont dans le document des Normes et modalités qui est sur le site de l'école.</p> <p>Mme Chantal Dubé énumère les différentes sorties. Elle mentionne que l'école Roy-Joly a gagné un montant de</p>	<p><b>R-CÉ 23-24-027</b></p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>4.4. Projet éducatif 2023-2027 et plan d'action 2024-2025</p> <p>4.5. Lieu et déroulement de la dernière séance (orientation)</p> <p>4.6. Critères et objectifs de répartition budgétaire 2024-2025 (consultation) à confirmer</p>	<p>10,000 \$ à la suite de la participation des enseignants au projet : 'Kinga' de la CNESST.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Mme Audrey Cummings</p> <p><b>QUE</b> les activités et sorties soient approuvées telles que présentées.</p> <p><b>APPROUVÉE</b> à l'unanimité</p> <p>Mme Chantal revient sur le projet éducatif 2023-2027. Découlant du projet éducatif, l'équipe école doit faire un plan d'action annuel. Mme Chantal fait un survol de ce plan d'action. Le comité de pilotage est en cours de mise en place.</p> <p>La dernière séance est prévue pour le 18 juin 2024 à 19 h. La rencontre sera précédée d'un souper pour les membres du conseil d'établissement à 17 h 30. La présidente va nous revenir pour l'endroit.</p> <p>Point reporté à la prochaine rencontre. Les règles budgétaires ministérielles ne sont pas encore connues.</p>	
<p>5. Photographies scolaires 2024-2025 (information)</p>	<p>Le conseil d'établissement est unanime pour le choix du photographe, Jean François Lajoie. Mme Cindy Simard le contactera pour confirmer une date.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
6. Point du personnel des écoles Roy et Joly	<p>École Joly : les photos de finissants s'en viennent pour les 6<sup>e</sup> année. Le jour de la Terre a été souligné. Le 14 mai, une hockeyeuse viendra donner une conférence à l'école. Les élèves assisteront au spectacle Footloose de l'ÉSRDL.</p> <p>École Roy : La cour de l'école Roy et de l'école Joly seront améliorées. Mme Julie Nadeau explique le projet qui sera commencé dans les jours qui viennent. Mme Valérie Pomerleau mentionne la visite au musée pour les élèves du préscolaire au courant de la semaine.</p>	
7. Point du service de garde 7.1. Date d'ouverture en août 2024 (adoption et résolution)	<p>Mme Chantal Dubé explique qu'il est important que le personnel du service de garde puisse participer à l'assemblée générale lors de la première journée de l'année scolaire avec l'ensemble du personnel. Donc, la première journée de service à l'élève sera le mardi 27 août 2024.</p> <p>Mme Cindy Simard mentionne le fait qu'un sondage a été envoyé aux parents lors de la période d'inscription et la date du 26 août indiqué comme journée possible de service de garde. On se questionne quant à l'impact de cette journée sur les parents. Une résolution est rédigée.</p> <p><b>IL PROPOSÉ</b> par M. Pascal Tremblay Gagnon</p> <p><b>QUE</b> la date d'ouverture du service de garde ait lieu le 27 août 2024.</p> <p><b>ADOPTÉE</b> à l'unanimité.</p> <p>Mme Josée Vaillancourt confirme qu'il a 230 inscriptions régulières et 129 inscriptions sporadiques. Elle explique</p>	<b>R-CÉ 23-24-028</b>

<b>SUJET À DISCUTER</b>	<b>DISCUSSION ET ORIENTATION</b>	<b>SUIVI À DONNER</b>
	<p>qu'il manque encore beaucoup d'enfants qui ne sont pas inscrits au service de garde. Le nombre d'inscriptions risque d'augmenter. Par ailleurs, la semaine prochaine sera la semaine des services de garde, Mme Josée Vaillancourt mentionne le projet de cuisiner avec les jeunes de l'école Roy et aller porter les aliments dans les frigos de partage.</p> <p>Mme Chantal Dubé revient sur le partage des surplus découlant du service de garde. Le surplus sera donc remis aux parents en rendant les activités gratuites et aussi dans l'achat de matériel. De plus, la note sur les crédits sera ajoutée au guide remis aux parents. Mme Chantal souligne le travail du personnel du service de garde, particulièrement en raison de l'absence de Mme Marilyn Roy à l'école Joly.</p>	
8. Point de l'OPP	Rien à souligner.	
9. Point du représentant au comité de parents	<p>M. Pascal Tremblay Gagnon mentionne qu'il y a une nouvelle politique pour le transport scolaire. Une nouvelle règle concerne l'interdiction de boire et de manger dans les autobus.</p> <p>Il y aura une conférence le mercredi le 29 mai sur le temps d'écrans des ados et enfants.</p>	
10. Point du représentant de la communauté	Rien à souligner.	
11. Rapport du trésorier	Il reste un solde de 750 \$.	

<b>SUJET À DISCUTER</b>	<b>DISCUSSION ET ORIENTATION</b>	<b>SUIVI À DONNER</b>
12. Période de questions de l'assemblée	Aucune question.	
13. Autres points 13.1. Suivi du rattrapage scolaire	Madame Julie Nadeau mentionne que plusieurs professeurs ont décidé de continuer jusqu'au 15 mai. Il y a eu une belle participation des enseignants. L'enveloppe budgétaire n'a pas été 100 % dépensée. Tout ce qui concerne le tutorat peut bénéficier de cette enveloppe budgétaire. Une reddition de compte sera faite au Ministère à la fin juin.	
14. Date de la prochaine rencontre : 18 juin 2024	La prochaine rencontre aura lieu le 18 juin 2024.	
15. Levée de l'assemblée	<b>IL EST PROPOSÉ</b> par M. Pascal Tremblay Gagnon  <b>QUE</b> l'assemblée soit levée à 20 h 10.  <b>ADOPTÉE</b> à l'unanimité	<b>R-CÉ 23-24-029</b>

---

Cindy Simard, présidente

---

Chantal Dubé, directrice